



 Pour toute impression ou sauvegarde, ouvrir la [version Word](#) de cette page.

Type de source : Enquête en population générale

Type de substance considéré : Tabac

Population concernée : Population générale

Enquête sur les représentations, opinions et perceptions relatives aux psychotropes (EROPP) - tabac

Accès rapides :

- [Organisation et financement](#)
- [Objectifs](#)
- [Méthodologie](#)
- [Diffusion](#)
- [Observations](#)
- [Synthèse](#)
- [Pour en savoir plus](#)

Organisation et financement

[haut du document](#)

Maître d'oeuvre

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

Responsable

OFDT - 3 avenue du Stade de France - 93218 Saint-Denis

Financement et collaboration

Institut GfK-ISL

Objectifs

[haut du document](#)

- Appréhender les attitudes, représentations, opinions et perceptions des Français relatifs aux substances psychoactives, à leur usage et aux politiques publiques mises en œuvre dans ce cadre
- Mesurer leurs évolutions au fil du temps

Méthodologie

[haut du document](#)

Périodicité

Variable

Dates d'observation

1999, 2002, 2008, 2012

Approche

Quantitative

Unité statistique

Individu

Champ d'observation

Population générale des 15-75 ans

Méthode d'échantillonnage

Exercices 1999 et 2002 : Enquête téléphonique (ITAO ou CATI)

Tirage de ménages, tirage d'un individu de 15-75 ans au sein du ménage par la méthode des quotas. Les critères retenus pour les quotas sont le sexe, l'âge, la profession du chef de famille, la région et la catégorie d'agglomération.

Exercice 2008 et 2012: Sondage aléatoire avec deux échantillons représentatifs, un concernant les personnes ayant une ligne fixe, l'autre ne possédant qu'un téléphone mobile. Echantillonnage des téléphones fixes par sondage à deux degrés avec tirage du ménage par la méthode d'incrémentation puis sélection de l'individu interrogé par la méthode KISH. Echantillonnage des téléphones mobiles par génération de numéros aléatoires respectant les parts de marché des principaux opérateurs.

Durée d'observation

3 semaines en 1999 et 2002, 9 semaines en 2008 et 2012

Biais de couverture de la source par rapport au champ d'observation

En 1999 et 2002 : ménages sur liste rouge, non francophones ou n'ayant pas le téléphone fixe. Une enquête complémentaire « portable exclusif » permet de limiter partiellement ces biais.

En 2008 et 2012 : ménages non francophones.

Champ géographique

France métropolitaine

Découpage géographique possible

5 zones UDA (Région parisienne, Nord-ouest, Nord-est, Sud-ouest, Sud-est)

Champ toxicologique

Substances psychoactives licites et illicites

Définition toxicologique retenue ou nomenclature

Pour le tabac :

- statut tabagique actuel (fumez-vous, ne serait-ce de temps en temps ?)
- nombre moyen de cigarettes fumées par jour (moins d'une par jour, une ou deux par jour, entre 3 et 9 par jour, entre 10 et 19 par jour, 20 par jour ou plus)

Nombre d'unités statistiques observées

2 500 individus (dont 300 individus possesseurs exclusifs d'un portable) en 2012

Taux de couverture

La méthode de sondage utilisée implique que la structure de l'échantillon ne se trouve pas déformée par les non-réponses. Un redressement a néanmoins été opéré afin d'ajuster les poids de chaque individu aux marges théoriques par un algorithme itératif (calage sur marge). En 2012, les données ont été pondérées par le nombre d'individus éligibles et de lignes téléphoniques au sein du ménage et calées sur les dernières données du recensement de l'INSEE sur les variables suivantes : sexe, tranche d'âge, région, catégorie socioprofessionnelle, nombre de personnes au foyer, équipement téléphonique et type d'habitat.

Recueil de données

Entretien téléphonique

Données recueillies

Questions spécifiques au tabac :

- perceptions de la dangerosité des produits, notamment du tabac en fonction de la quantité fumée, de la durée du tabagisme, de l'exposition à la fumée d'autrui...
- réactions à certaines opinions courantes sur le tabac
- niveaux de consommation du tabac

Autres questions :

- caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, profession et statut d'activité - de la personne interviewée et du chef de famille -, diplôme, situation familiale) et question générale d'attitude (motifs de préoccupation pour la société)
- consommations et opinions sur les autres substances

Nombreuses questions relatives aux opinions vis-à-vis des consommateurs de cannabis, de cocaïne ou d'héroïne et des politiques publiques les concernant.

Qualité et fiabilité des données

Bonne

Diffusion

[haut du document](#)

Délai de diffusion des résultats

Premiers résultats : n + 9 mois

Publication : n + 12 mois

Principal mode de diffusion des résultats

Tendances

Bibliographie

- Costes J.M., Le Nézet O., Spilka S., Laffiteau C., «Dix ans d'évolution des perceptions et des opinions des Français sur les drogues (1999-2008)», Tendances n°71, 2010, 6 p.
- Tovar M.L., Le Nézet O., Bastianic T., « Perceptions et opinions des Français sur les drogues », Tendances n°88, 2013, 6 p.

Observations

[haut du document](#)

Synthèse

[haut du document](#)

Le tabac est perçu comme dangereux dès la première utilisation par une minorité de Français (41 %, stable par rapport à 2008). Ils sont 47 % à le penser quand il s'agit d'usage quotidien, soit 3 points de plus qu'en 2008. Un quart de la population française considère que fumer régulièrement n'est pas dangereux pour la santé et qu'il est possible de fumer sans risque sur une période de 10,1 ans en moyenne (et même 14,6 ans chez les fumeurs). La quantité au-delà de laquelle la consommation de tabac est jugée néfaste s'établit à 10 cigarettes par jour.

Le tabac est perçu comme le produit dont il est le plus difficile de se passer quand on a commencé pour 37 % des Français, presque autant que pour le cannabis (38 %).

L'interdiction de vente aux mineurs, adoptée en 2009 par la loi dite HPST (Hôpital, patients, santé et territoires), est très majoritairement approuvée et plus encore qu'en 2008 (période à laquelle la vente n'était restreinte qu'avant 16 ans) : 90 % sont d'accord avec cette loi contre 72 % en 2008. Une extension de cette interdiction aux majeurs est soutenue par 41 % des Français contre un tiers en 2008. Par ailleurs, comme en 2008, plus de la moitié (52 %) juge que ce produit entraîne plus de problèmes pour la société que l'usage des drogues illicites et fumer, même très peu, pendant la grossesse est très mal accepté (10 %).

Pour en savoir plus

[haut du document](#)

Consulter le [Tendances n° 88](#)

[Retour page principale](#)

[Haut du document](#)

Dernière mise à jour : novembre 2018